

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 21 Décembre 2022

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :**15 Titulaires**
1 SuppléantPouvoirs :**2**Votants :**18 Pour**
0 Contre
0 AbstentionsDate de la convocation :

14 Décembre 2022

Délibération n°
2022.12.72**L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un décembre**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingeaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT, Laurent DUPLOMB, Jean-Paul NICOLAS (suppléant).**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND
Denis THOUMY a donné pouvoir à Didier PINOT**Absents :** André DEFAY, Frédéric GIRODET, Roland LONJON et Michel CHAPUIS, Laurent BERNARD.**CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UNE SORTIE A LA
DECHETTERIE DE MONISTROL SUR LOIRE**

La déchetterie de Monistrol sur Loire est la plus fréquentée et la seule avec une entrée-sortie unique. Cela créer des problèmes de gestion des flux des véhicules des usagers et augmente les risques d'incident.

La commission déchetterie qui s'est réunie le 18 Novembre 2022, suggère la réalisation d'une sortie spécifique. Une consultation de 2 prestataires a été effectuée pour la réalisation de ces travaux et la pose d'un portail.

Les propositions reçues pour ces travaux sont :

- Entreprise MOULIN 26 751.55 € HT
- Entreprise TREMA TP 23 605.00 € HT

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **DECIDE** à l'unanimité d'attribuer les travaux de réaménagement de la déchetterie de Monistrol sur Loire à l'entreprise TREMA TP pour un montant de 23 605.00 € HT.
- **AUTORISE** le Président à signer le devis et d'éventuels devis complémentaires nécessaires pour l'exécution des travaux.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

S.Y.M.P.T.T.O.M Le Président
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 87  Jean-Paul LYONNET